



Saint Sulpice Le fait est assez rare pour être souligné. Le Noaillais sera bien représenté dans un casting de haute volée, samedi soir, au parc Saint Paul, pour l'élection de miss Oise (Endemol). En effet, parmi les 16 candidates, on compte une représentante de la commune de Saint-Sulpice, Ornella Perinat. On saura samedi soir si elle figure sur le podium.

Loto à Saint Sulpice Le FC Saint sulpice organise un loto le samedi 7 mai 2016 à la salle des fêtes de Saint Sulpice à 20h00 ouverture des portes à 18h30. Buvette et restauration sur place. Pour tout renseignement ou réservation contacter au 0678247244

//// contact@lobservateurdebeauvais.fr //// www.lobservateurdebeauvais.fr

Ste-Geneviève : un 5^e défibrilateur et une zone bleue

Cinq défibrillateurs et bientôt 6, une zone bleue instaurée en début d'année qui fait débat, le maire de Sainte-Geneviève, Jacqueline Vanbersel, fait le point sur ses deux sujets.

Cinq défibrillateurs sur la commune, effectivement cela peut sembler un peu élevé, acquiesce Jacqueline Vanbersel, maire de la commune, mais j'ai eu confirmation récemment par Alain Letellier (du conseil départemental) que Ste Geneviève était la seconde commune plus importante du canton, ceci justifie sans doute cela ». Hors de ce trait d'humour, la première magistrate de la ville explique qu'elle avait dans son équipe un conseiller municipal (Sébastien Gabart qui a démis-

appareils : un à la mairie, un au stade, un à la salle polyvalente, un à la salle Yves Montand (300 adhérents) et un mobile, aux mains de la police municipale.

D'ailleurs, l'un d'entre eux a déjà servi à réanimer une personne une fois, ce qui prouve leur utilité. « Nous avons même envisagé d'en avoir un près du centre commercial, ajoute-t-elle, et cela va être fait grâce à la pharmacie qui va s'en équiper prochainement, sans que cela ne coûte un euro à la commune. »

Si l'on considère effectivement la superficie de la commune, les appareils sont répartis aux endroits stratégiques.

Autre sujet d'actualité : la zone bleue. Mise ou plutôt remise en service récemment, cette interdiction de stationner plus de 40 minutes sur une partie de la D 1001 (principalement la zone centrale commerçante), est avant tout destinée à empêcher l'occupation des places de stationnement par des voitures « immobiles » durant des heures, voire des jours. « En ce qui concerne la



La mise en zone bleue le long de la zone commerciale permet, selon le maire, de faciliter les arrêts courts et donc avantage les commerçants.

absents à cette réunion qui protestent contre la zone, mais globalement les commerçants – qui sont les premiers intéressés – y trouvent leur compte, puisque cela facilite l'arrêt, court, des clients. Après moult avertissements, la verbalisation a commencé pour les contrevenants, « sans sévérité excessive » comme le précise Mme Vanbersel.

A noter que la commune ne retire rien, financièrement, de ces contraventions qui alimentent directement le budget de l'Etat, au même titre que les excès de vitesse. Et ajoute-t-elle « toute mon action est avant tout orientée pour faciliter le commerce, la zone bleue en fait partie ». Mais les habitudes se prennent vite et il semble que la zone soit désormais entrée dans les mœurs et respectée.

L'un des défibrillateurs a déjà servi à réanimer une personne, ce qui prouve son utilité.

sionné depuis pour raisons personnelles) très en pointe de par son métier sur les questions de sécurité et d'urgence. Compte tenu des risques potentiels dans les différents lieux recevant du public, il avait préconisé l'installation de ces cinq

Zone bleue : «Après moult avertissements, la verbalisation a commencé pour les contrevenants»

zone bleue, nous manquons un peu de recul, explique le maire Mais je me suis fait mon idée personnelle, d'abord, cela a été un peu chaotique, les commerçants demandaient la zone bleue, ce qui a été fait, ensuite certains se sont élevés contre,

nous avons supprimé la zone bleue, puis quelque temps après, on est venu à nouveau la réclamer... »

Finalement, il semblait que le projet soit à nouveau demandé, alors pour statuer au mieux, Jacqueline Vanbersel a réuni les parties concernées et leur a proposé : « nous faisons une réunion, vient qui est intéressé, et de ceux qui seront là, la majorité décidera, en parfaite démocratie. ». Ce qui fut fait, et la zone bleue instaurée. Mais aujourd'hui, précise Mme la maire, il y a bien certains

Hermes Première foulées hermoises dimanche

Le sport, c'est bon pour la santé. Les jeunes de l'association "génération 12-17" l'ont bien compris. Dimanche 24 avril après-midi, à partir de 14 heures, ils organiseront les premières foulées hermoises. Au programme, trois courses sur le territoire de la commune de Hermes, ouvertes aux non licenciés comme aux licenciés. A ce jour, une trentaine de coureurs dont le maire, Grégory Pallandre, ont confirmé leur inscription. «Mais il sera possible également de s'inscrire sur place, de midi à 13h30», prévient-on à la mairie qui aide à gérer l'organisation. Et de continuer : «Nous espérons rassembler au moins 50 participants pour cette première». Une affluence qui permettrait ainsi de faire évoluer la course, déjà en la pérennisant et, pourquoi pas, en la transformant en semi-marathon. «C'est l'un des objectifs». En attendant, vous pouvez encore vous inscrire auprès de la mairie en contactant le 03 44 07 50 06

Opinion sur l'accord pour le centre commercial de Noailles Francis Bertrand n'y croit pas vraiment

Après Alexis Mancel, c'est l'ancien élu et président du club de foot, Francis Bertrand, qui tient à s'exprimer, à titre personnel, sur le dossier du centre commercial. «Pour ceux qui lisent les articles qui fleurissent en ce moment, c'est fait un Centre Commercial va s'ouvrir et 200 emplois de créés. C'est dit et redit par certaines personnes.

C'est un leurre. Bien sûr ce serait génial et je le souhaite au moins autant que le Conseiller Régional Alexis Mancel par exemple. Bien sûr lui fera ce qui est en son pouvoir pour que cela se fasse, c'est-à-dire à mon avis

pas grand-chose.

Car on peut vouloir ce centre, on peut le souhaiter et l'on est tous d'accord, mais les décideurs ce sont qui? Les promoteurs qui décideront ou pas de s'installer ici et après une étude de marché. Il faut faire du fric, il leur faut gagner du fric. Ce n'est pas l'emploi pour la région qui les guidera ou le bien-être des habitants mais le fric et qui les blâmera?

J'ai tort je l'espère vivement, mais j'ai toujours pensé et dit qu'il n'y aurait pas de centre commercial à cet endroit qui n'est pas un axe de passage stratégique.

Vous qui lirez ces lignes, iriez-vous dans un centre à l'écart ou sur celui qui est sur votre lieu de passage ?

Et puis, même si cela serait très bien pour Noailles et pour l'emploi, est-ce que ce n'est pas plutôt au centre-ville qu'il y a un besoin d'un commerce de proximité ? Le nombre de personnes âgées ou pas âgées d'ailleurs sans permis et sans moyens de se déplacer et qui se ficheraient bien qu'il y ait un Centre à cet endroit. Ils ne pourront pas y aller et si d'aventure ils s'y hasardaient à pied ils risqueraient leur vie tant les trottoirs qui longent les routes pour y

accéder ne sont plus des trottoirs mais des parkings à voiture. Mais ça c'est un autre problème. Voilà, je voulais m'exprimer contre ce battage qui est fait sans dire aux lecteurs : attention ce n'est pas encore fait, c'en est loin même si je le répète je le souhaite et m'associe à tous ceux qui le voudraient également».

Noailles Centre commercial : « nous maintenons le cap »

La Société IMCO PROMOTION qui, depuis 5 ans, mène le projet de centre commercial à Noailles, a vu récemment le jugement de la cour d'appel du tribunal administratif de Douai débouter la SCI Duclos et lui donner donc pleins droits pour la création du centre commercial. Selon son gérant, Mr DAN VACHE « Il reste donc à purger le recours de la cour d'appel qui est de deux mois, et à l'issue, procéder à l'acquisition des terrains et activer en parallèle les différentes enseignes, et passer à la phase opérationnelle. Compte tenu des délais divers, rien ne bougera avant la rentrée de septembre. L'enseigne alimentaire va sans doute être modifiée, mais le reste des enseignes est toujours d'actualité. Nous sommes toujours en contact avec la communauté de communes du pays de thelle, qui nous aide autant que possible. Nous maintenons le cap. »